

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **2 (2004)**

Heft 7: **Nouvelles technologies**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



par
**Pierre
Boillat**

Journaliste,
Membre de la
Commission
Nouvelles
technologies
de l'ADIJ

Les limites des nouvelles techniques de l'information

Il me souvient qu'à l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, on voyait dans le télétravail une ouverture exceptionnelle pour les régions périphériques. Il n'en a rien été et ce ne le sera jamais. Parce que l'informatique n'a pas de frontière, et surtout pas les nôtres.

Aujourd'hui, on n'imagine pas travailler sans un ordinateur. C'est oublier que cette machine aussi bête – elle ne connaît que deux chiffres, 0 et 1 – qu'extraordinaire, est toute jeune. Pas encore à l'âge de l'AVS pour ses premières applications, pas encore majeure pour sa généralisation.

Et oui, les premiers «MAC» n'ont pas encore vingt ans et les premiers ordinateurs personnels basés sur l'empire Microsoft sont encore plus jeunes.

Alors, on peut comprendre qu'au début des années quatre-vingts, l'informatique, qui occupait déjà des industriels régionaux spécialisés dans la micro-mécanique, pouvait ressembler à la poule aux œufs d'or. Il n'était plus nécessaire d'habiter Zurich pour établir une comptabilité, faire de la correspondance ou de la prospection. Avec l'avantage de permettre à l'employé d'accomplir chez lui la tâche confiée à l'heure qui lui convenait. Le télétravail allait nous sauver: une main-d'œuvre qualifiée, avec des salaires moindres et des frais généraux limités. Le nirvana, quoi !

Le nirvana, on l'a trouvé: en Inde ou en Irlande, par exemple, mais pas chez nous. Parce que, là-bas, les gens sont aussi intelligents que nous et les conditions financières nettement plus favorables. Et, aujourd'hui, lorsque vous téléphonez à untel, il y a des chances que la réponse vienne d'outre-Manche, voire de Lausanne mais en aucun cas de Porrentruy. Même plus pour les PTT, aujourd'hui Swisscom, qui ont pratiquement abandonné leur site de décentralisation ajoutot du 111.

Si le télétravail est un mythe pour le développement économique dans nos régions à haut niveau de vie, cela ne signifie pas encore que les nouvelles technologies de l'informatique ne représentent aucune chance. Il faut admettre, tout d'abord, que la technologie même de l'informatique est créatrice d'emplois. Il suffit de voir les nombreuses PME qui se sont créées chez nous. En outre, et c'est le plus important, le génie est la meilleure source de développement. On connaît plusieurs entreprises qui, de Porrentruy au Noirmont par exemple, ont développé des logiciels qui se vendent en tout cas dans la Suisse entière, qu'il s'agisse de la CAO (conception assistée par ordinateur) ou la PAO (production assistée par ordinateur), ou encore de la gestion des assurances sociales. Mais, par manque d'imagination, de clairvoyance, d'audace et de volonté des acteurs tant publics que privés, le télétravail, lui, n'est plus pour nous, sans jamais l'avoir été. Même si les politiques en ont entretenu l'illusion.

SP PJ 4

Pages

SOMMAIRE

<i>Editorial - Sommaire</i>	3
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES	
Une société de l'information	
Sens, enjeux, limites	
Perspectives dans nos régions	
LE DOSSIER	
La société de l'information en perspective	4
<i>Par Michel Bassand</i>	
Maîtriser la technologie de l'information: le sens et les enjeux?	8
<i>Par Pierre Crevoisier</i>	
Des réseaux à service unique... au réseau multiservices	12
<i>Par Alain Sermet</i>	
Le coup de gueule: ADSL: des «autoroutes» de la société de l'information	15
<i>Par Pierre-Robert Girardin</i>	
Gestion des connaissances: de nouveaux outils pour répondre à de nouveaux enjeux	16
<i>Par Hervé Sanglard</i>	
Avons-nous raté le train des nouvelles technologies?	19
<i>Par Marcel Maillard</i>	
Femmes et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	21
<i>Par Diane Reinhard</i>	
Entreprise, innovation et conjoncture Que nous apprend l'histoire?	24
<i>Par Béatrice Veyrassat</i>	
La conjoncture dans nos régions	29
<i>Par Jean-Paul Bovée</i>	

IMPRESSUM

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien
Président : Jean-Claude Crevoisier, Delémont. Vice-président: Pierre-Alain Bassin, Courtelary. Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier. Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: rue Centrale 47, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adjil@vtx.ch
Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Bähler, Delémont
Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont